

Article

« Sexualité et handicap : de l'angélisation à la sexualisation de la personne handicapée physique »

André Dupras

Nouvelles pratiques sociales, vol. 13, n° 1, 2000, p. 173-189.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/000012ar>

DOI: 10.7202/000012ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

❖ Sexualité et handicap : de l'angélisation à la sexualisation de la personne handicapée physique

*André DUPRAS
Département de sexologie
Université du Québec à Montréal*

Ce texte présente une analyse des représentations sociales de la sexualité de la personne handicapée physique. Des témoignages puisés dans des biographies ou des films permettent de constater que la société demande aux personnes handicapées de s'identifier à une image angélique et lui promet le bonheur en échange. Elle exige le sacrifice de leur sexualité pour leur faire adopter la figure d'êtres asexués qui symbolisent la pureté et la lutte contre le mal. Des personnes handicapées refusent l'état angélique qui les avilit ; elles s'opposent à un monde qui les exclut dans leur identité sexuelle ; elles revendiquent le droit à une vie sexuelle épanouissante. Ces considérations ouvrent des perspectives susceptibles de renouveler la pratique sociale auprès des personnes handicapées.

La plupart des gens non handicapés percevaient les personnes handicapées comme des anges ; il n'était donc « normal » pour nous d'éprouver des désirs, puisque les anges ne possédaient pas de sexe. (Tremblay, 1997 : 72)

Dans les écrits consacrés au thème de la sexualité et du handicap, il n'est pas rare de trouver des témoignages qui relatent les difficultés éprouvées

par les personnes handicapées physiques pour se faire accepter comme un être sexué ayant des besoins sexuels à satisfaire. À titre d'exemple, le dossier publié par la *Revue de l'Association pour adultes et jeunes handicapés* (APAJH) sur ce sujet présente une entrevue avec un jeune couple handicapé qui relate les réactions d'angoisse et d'hostilité de leur entourage à l'égard de leur projet amoureux et sexuel : « Il y a eu beaucoup de difficulté à faire admettre à la famille et aux autres que cette union pouvait exister au sein d'un couple comme le nôtre. Pour mes parents, il ne fallait pas l'envisager. C'était hors de la normalité, ce n'était pas possible. » (Ininger, 1997 : 9)

Pour quelles raisons empêche-t-on la personne handicapée d'accéder à un statut d'adulte en s'opposant à la sexualisation de son être ? Pourquoi lui refuse-t-on d'actualiser ses aspirations amoureuses et ses désirs sexuels ? Dans une étude sur la déssexualisation de la personne handicapée mentale à travers le film *Forrest Gump* (Dupras, 1998), nous arrivons à la conclusion que l'entourage l'incite à se dépouiller de sa sexualité et aussi à projeter une image de pureté, d'ange sans désir érotique. Dans un autre film intitulé *On n'est pas des anges* de Guy Simoneau et Suzanne Guy, des femmes et des hommes vivant avec un handicap physique parlent de leur corps, de leur vie amoureuse et de leurs expériences sexuelles. Au tout début de l'élaboration de ce film, une personne handicapée a résumé sa condition sexuelle de façon lapidaire : « On n'est pas des anges ! » Elle donnait non seulement un titre à un film, mais nous offrait également un modèle analytique pour situer la sexualité des personnes physiquement handicapées dans notre société.

Inspiré par ces témoignages, nous avons conçu le projet d'analyser ce processus d'angélisation de la personne handicapée et les raisons qui le motivent. L'angélisation de la personne handicapée se traduit souvent par l'actualisation du destin factice qu'on lui impose. On lui demande d'accepter sa condition en limitant elle-même ses désirs et ses aspirations en fonction de son handicap, de s'intégrer dans le monde des « normaux » en suscitant le moins de réprobation possible, de se composer un personnage qui a su se maîtriser et tirer profit de son infirmité. Au plan sexuel, on lui demande de ne pas utiliser la sexualité comme un élément d'identification aux autres, mais de la canaliser ailleurs afin de maximiser ses capacités résiduelles.

Un survol des représentations culturelles de la sexualité de la personne handicapée dans la littérature et au cinéma nous a permis de découvrir que le processus de déssexualisation se rattache à un projet social de sacralisation. Notre intention est de saisir, grâce au concept du sacré¹, les raisons culturelles des représentations de la personne handicapée sous des formes angéliques.

1. Le *Petit Robert* définit le sacré de la façon suivante : « Qui appartient à un domaine séparé, interdit et inviolable (au contraire de ce qui est profane) et fait l'objet d'un sentiment de révérence religieuse. »

Pour étayer notre thèse, nous avons surtout puisé dans les témoignages que les personnes handicapées elles-mêmes ont livrés dans des biographies² ou des films. Par ces récits de vie, il devient possible de mieux faire connaître les mécanismes d'angélisation des personnes handicapées. Il s'agit de montrer à partir de témoignages, les obstacles à surmonter pour s'approprier sa sexualité.

L'idée d'associer la personne handicapée sans sexe avec l'ange peut paraître dérisoire et même choquante : certains y verront une moquerie à l'égard de la religion ou de la personne handicapée. Pourtant, la représentation sociale de la personne handicapée comme un être angélique reflète bien le destin réservé à sa sexualité : sa « non-pertinence »³. Notre propos est de montrer la transformation de la personne handicapée en être angélique, pour ensuite expliciter la motivation sous-jacente à l'angélisation de la personne handicapée. Cette démonstration nous amènera à conclure que son émancipation passe par une sexualisation de son être et une érotisation de ses relations personnelles.

LA PERSONNE SANS JAMBES : UN ANGELOT

Pour illustrer notre analyse, nous allons privilégier un type de handicap physique, soit l'amputation. La personne sans jambes évoque l'état incorporel des anges. Privé de ses membres inférieurs, le corps doit reposer sur sa partie principale, d'où l'expression « femme-tronc » ou « homme-tronc » qu'on utilise dans les cirques pour désigner la personne ainsi démunie qu'on exhibe devant les curieux. Elle fait penser aux anges qu'on représente sous la forme de têtes ailées. Cette illustration permet de rehausser le caractère principal de l'ange : un pur esprit intelligent.

L'absence de jambes met en relief la partie du corps opposée, soit la tête. La beauté de la personne sans jambes, c'est surtout sur son visage qu'on la retrouve. Claire, dans le film *On n'est pas des anges*, présente un visage rayonnant qui tranche avec son corps étrange et incomplet. Malgré son beau sourire, nous restons intimidés par sa différence.

Les personnes sans jambes mentionnent souvent la curiosité née de leur difformité. Denise Legrix (1960) relate les visites des voisins venus témoigner de la sympathie à la mère éprouvée et jeter un coup d'œil aux malformations

-
2. Certains témoignages datent de 20 ans et même plus. Sont-ils encore actuels ? Si on les compare avec des récits plus récents, on a tendance à penser que les représentations sociales exprimées dans ces témoignages sont restées les mêmes malgré le passage des années.
 3. Selon LARDEAU et JAMBET (1976 : 36), l'ange est pourvu d'un corps éthéré ne pouvant pas être affecté d'un sexe : « Si la querelle du sexe des anges ne trouvait pas de réponse, c'était d'être impertinent ; on ne peut dire l'ange a, n'a pas de sexe. Le sexe est impertinent à l'ange. »

du bébé. Jeune enfant, Rosanne Laflamme (1976 : 22) a perdu ses deux jambes et un bras à la suite d'un accident à la ferme de ses parents. Dans son livre, elle raconte que plusieurs personnes effectuaient des pèlerinages afin de voir et de vénérer l'être exceptionnel qu'elle était devenue : « Poussés par la curiosité, les gens venaient de partout pour me voir : ils jasaient avec mes parents, m'examinaient, me donnaient des cadeaux puis repartaient raconter le "phénomène" à leurs amis. Ils se rendaient même au cimetière où mon bras et mes jambes avaient été inhumés. »

Toute leur vie, les personnes sans jambes demeurent des êtres qui suscitent la curiosité. On a envie de les voir et de les interroger. Elles éveillent le désir d'en savoir plus sur l'origine de leur infirmité, sur leur façon de se déplacer et sur leur mode de vie. En général, quand elles paraissent en public, tous les regards se tournent vers elles ; on les scrute afin de leur arracher quelques bribes de mystères. Les spectateurs sont habituellement éblouis par leurs performances : elles « font l'ange » et, pour le prix de leurs efforts, elles récoltent l'admiration de leur entourage. On les félicite d'avoir surmonté leur handicap et d'être parvenues à se dépasser par l'accomplissement d'activités hors du commun⁴. Après une représentation où elle montre comment elle réussit à boire, à manger et à coudre, Denise Legrix (1960 : 197) reçoit la visite d'admirateurs : « À l'entracte, c'est un défilé frémissant de félicitations et le slogan accoutumé : vous nous donnez une belle leçon. »

Par son statut d'être sacré, la personne sans jambes inspire de la révérence. On veut la voir dans un contexte cérémonial. La solennité accordée à la révélation de son corps incomplet renforce le tabou auquel toute sa personne est soumise. On trouve offensant de la montrer simplement dans des endroits publics. Jeune enfant, Denise Legrix (1960 : 68) découvre que son corps constitue un objet exclu de l'usage commun⁵. Les gens considèrent que sa présence sur une plage représente un geste irrespectueux : « Quand on est comme ça, on se cache », s'exclame une spectatrice offensée.

La première expérience amoureuse va souvent confirmer le caractère sacré de la personne handicapée. Il arrive aux femmes handicapées de faire la connaissance d'un garçon qu'elles perçoivent comme le prince charmant. Dans le film *On n'est pas des anges*, Claire raconte que, pendant son adolescence, elle s'était amourachée d'une jeune garçon. Alors que le couple vivait un amour idyllique et parlait de mariage, la relation amoureuse lui permettait de se sentir désirée et aimée en tant qu'être humain. Ces instants

-
4. La sacralisation de la personne handicapée conduit à lui attribuer des qualités hors de l'ordinaire, au-dessus du monde profane. Ce processus confirme la division profane / sacré qui engendre d'autres dichotomies, comme normal / anormal, sain / malade, pur / impur. Voir ISAMBERT (1982).
 5. La représentation de la personne handicapée sous la forme d'ange a pour fonction sociale de la sacraliser en édictant des interdits de profanation. Voir DUPRAS (1986).

de bonheur l'avaient transformée : elle se sentait estimable, valable et valorisée. Ce beau roman d'amour se changea en tragédie quand les parents ont mis fin à une union jugée impossible.

Comme la plupart des jeunes filles, l'adolescente handicapée rêve au prince charmant. Si elle a l'inconvénient de ne pas posséder de pieds, le prince ne pourra pas lui faire essayer l'escarpin. Le conte de Cendrillon symbolise l'accouplement parfait aboutissant au mariage idéal. Sans faire d'humour noir, mais en utilisant une expression populaire, disons que la personne sans jambes pourra difficilement trouver chaussure à son pied. Les partenaires intéressés seront découragés de poursuivre un amour impossible. La personne handicapée devient affligée d'une peine d'amour où percent la confirmation de sa différence et le sentiment de sa dépréciation. Rosanne Laflamme (1976 : 36) décrit cette douloureuse expérience en ces termes : « Six mois de bonheur qui m'attirèrent par la suite dix ans de dépression : c'était payer cher ma première aventure sentimentale... En voyant ce premier amour m'échapper, j'ai perdu le goût de vivre, d'avoir d'autres expériences amoureuses : je fuyais les hommes, je ne pouvais m'empêcher de mettre ce qui venait de se produire sur le compte de mon infirmité. »

La personne sans jambes abandonne souvent le rêve de rencontrer l'être charmant qui se mettra à ses pieds et lui déclarera sa passion. Les garçons hésitent à lui faire des propositions parce qu'elle ne constitue pas de prime abord un sujet attrayant et désirable. Ils gardent généralement leurs distances puisqu'ils ont appris qu'on ne se moque pas des infirmes et qu'il ne faut pas les tenter au jeu de la séduction. Sans bras ni jambes, les personnes n'ont pas le choix : elles sont tenues de développer leurs qualités spirituelles pour survivre. Leur corps suscite la curiosité mais rarement l'intérêt sexuel. Comme le souligne Denise Legrix (1960 : 129), les hommes lui faisaient rarement des « propositions grossières que détournait sans doute [son] air d'ange. »

Nous l'avons dit, la grande difficulté des personnes handicapées consiste à se faire accepter en tant qu'êtres sexués. Dans le film *On n'est pas des anges*, Claire raconte que plusieurs personnes lui demandent si elle peut avoir des relations sexuelles malgré le fait qu'elle n'a pas de jambes. Comme si l'absence de jambes devenait synonyme d'absence de sexe ou entraînait automatiquement la castration, la perte de la fonction sexuelle. La personne sans jambes fait penser à l'ange sans sexe parce que, aux yeux de plusieurs, elle est un être antiérotique. Essayons de voir pourquoi.

Le pied et la jambe possèdent un pouvoir d'attraction qui manque nécessairement à la personne privée de ces membres. La démarche fait bouger les parties du corps qui suscitent le désir. L'art de marcher avec sensualité consiste à mettre en valeur de jolies jambes, à faire bouger les fesses

et les seins d'une façon voluptueuse. Selon Rossi (1978), le pied est un organe érotique et la chaussure son vêtement sexuel. L'ondulation des hanches provoquée par la marche permet de lancer des messages érotiques et d'attiser la convoitise. À l'inverse, les déformations physiques enlèvent à la démarche sa grâce sensuelle. Les pieds difformes et les jambes tordues connotent le déclin de la libido chez l'individu vieilli ou handicapé.

Jean-Pierre C., dans le film *On n'est pas des anges*, raconte qu'il avait l'habitude avant de devenir aveugle de regarder une femme en commençant par les jambes pour remonter graduellement jusqu'au visage. Cette exploration témoigne de l'importance érotique de la position verticale et de la démarche. Cacher ses jambes constitue en outre un geste de pudeur et un refus de la rencontre sexuelle. Donc, les membres inférieurs reflètent la personnalité sexuelle d'une personne. Jean-Pierre C. reconnaît les gens à leur démarche, à leurs pas. Il peut aussi faire connaissance avec une femme en dansant avec elle, en étudiant les mouvements de son corps et sa façon de se déplacer. Les personnes sans jambes évoquent chez les individus qui les regardent la neutralité sexuelle et la perte du pouvoir érotique.

L'ANGÉLISATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

Par un processus assez complexe, la personne handicapée arrive à adopter un style de vie où la sexualité a été épurée ou même évacuée. Un premier mécanisme d'angélisation consiste à infantiliser la personne handicapée. C'est connu : les enfants n'ont pas de sexe. Bert dans le film *T'es belle Jeanne* raconte que sa blonde serait plus occupée à le changer de couche qu'à lui faire l'amour. L'état de dépendance dans lequel la personne handicapée est plongée la condamne à un statut d'enfant ; elle a besoin des autres pour assumer ses fonctions urinaires et intestinales, voire pour manger et s'habiller. Un deuxième mécanisme d'angélisation consiste à médicaliser le corps de la personne handicapée, à le transformer en un corps à soigner. Ainsi, des zones érotiques du corps deviennent des zones thérapeutiques. Il n'y a pas seulement l'accident qui a désérialisé le corps, mais aussi le processus de réadaptation.

C'est également sous la forme insidieuse de la honte et de la culpabilité⁶ que s'établissent la dévalorisation de la personne handicapée et sa disqualification sexuelle. Les gens de son entourage la regardent curieusement, la dévisage de la tête au pied, ce qui fait dire à un jeune handicapé : « J'ai honte

6. Claude SAINT-JEAN (1977 : 115), atteint de l'ataxie de Friedreich, mentionne dans son livre son sentiment de culpabilité à l'égard de la maladie : « J'ai toujours l'impression d'être coupable quand je rentre chez le médecin... oui, coupable d'être malade. »

de mon corps. Il est malade, plutôt branlant. Je dois subir cela. Je ne peux y remédier et j'en ai honte, car je vois que c'est un obstacle pour vivre avec les autres» (Beccaria et Givenchy, 1980 : 158).

Les jeunes handicapés en arrivent à détester leur corps et à le camoufler. Les besoins sexuels qu'ils ressentent subissent le même sort : ils sont dépréciés et jugés honteux. À cause de leur infirmité, l'entourage les pousse à se dépouiller de leur sexualité et aussi à projeter une image de pureté, d'ange sans désir érotique⁷. Michel Lardy (1978 : 61), atteint de poliomyélite à l'âge de 8 ans, raconte la difficile conquête de son identité sexuelle en ces termes : « Mon apprentissage de la sexualité, non seulement j'ai dû le faire seul, mais entouré d'un monde décidé à ignorer que la maladie ne m'avait pas castré ! »

Le jeune handicapé découvre que son corps différent suscite à la fois l'attrait et le rejet. À ce sujet, Christy Brown (1971 : 31), atteint de paralysie cérébrale à la naissance, décrit les réactions de ses petits camarades : « À dire vrai, nombre d'entre eux considéraient mon infirmité comme une sorte de symbole de ma supériorité, comme un signe presque divin. Ainsi me traitaient-ils, à leur manière enfantine, avec déférence, presque avec respect. » Il raconte aussi qu'il était devenu l'ami de la plus jolie fille du quartier. Grisé par cette conquête, il en était arrivé à penser que la différence entre lui et les autres ne comptait plus ; par cette expérience, il se trouvait l'égal des autres. Il perd ses illusions quand la jeune fille le quitte brusquement lui indiquant par ce geste qu'il était trop différent. Ainsi les jeunes handicapés développent une attitude défaitiste à l'égard de l'amour : « Cela ne peut pas durer ! » disent-ils. Dans le film *On n'est pas des anges*, on en retrouve deux exemples : Jean-Pierre F. trouve désolant que les filles acceptent de faire l'amour une seule fois avec lui et puis qu'après il ne les revoit plus (elles se sauvent) ; Pauline et Reynald se sont mariés malgré qu'on leur ait dit que leur union ne durerait pas longtemps. Le pouvoir de séduction de la personne handicapée est mis à l'épreuve non seulement aux premiers instants de la rencontre, mais également aux autres étapes de la relation. Elle a l'impression qu'elle n'est pas un parti séduisant et attrayant, que l'être désiré lui échappe.

Le plus souvent, la personne handicapée ne suscite pas des regards de convoitise. Au lieu d'avoir le goût de la séduire, on a des réactions de répulsion et de rejet, comme le mentionne Elisabeth Auerbacher (1982 : 100) : « Nous représentons tout ce qu'il ne faut pas posséder. Nous ne sommes pas des femmes pour procréer. Nous ne sommes pas des hommes représentant la virilité, l'argent et le pouvoir. Nous ne sommes que la représentation de

7. Dans leur étude sur les représentations de la sexualité des personnes handicapées mentales, Giami et al. (1983) ont observé que les parents présentent leur enfant comme un être angélique, asexué et non concerné par la sexualité.

l'anti-désir. » La personne handicapée arrive à penser qu'elle n'est pas faite pour l'amour : son corps lui déplaît et déplaît aux autres. Les expériences sensuelles et relationnelles ne l'encouragent pas à se sentir fière de son corps ni de sa personne. Elle se sent étrangère aux autres et à elle-même. En pensant à sa jeunesse, Micheline Piotte (1988 : 118) arrive à ce constat : « Je suis biologiquement de sexe féminin. Dans ma vie intérieure autant que dans mes comportements extérieurs, je ne suis ni homme, ni femme. Je suis différente de mes frères. Je ne sais qui je suis, je suis une espèce à part. »

La destinée sexuelle de la personne handicapée est donc frappée par une fatalité : elle réussira toujours mieux à susciter la sympathie que le désir charnel. Le film de Marlies Graf, *L'Amour handicapé*, présente un exemple de cet amour platonique auquel est condamnée la personne handicapée. Une jeune fille handicapée, Ursula, voudrait se faire aimer de Paolo : ce dernier voudrait lui aussi l'aimer, mais il n'y parvient pas et il est harcelé de remords. Dans une scène fort émouvante, nous les voyons étendus l'un à côté de l'autre sans se toucher, incapables de faire l'amour. Ainsi, la personne handicapée se sent comme un monstre (sacré) intouchable, une créature bizarre qu'on vénère de loin. Elle a l'impression d'appartenir à un autre monde, à un domaine séparé, interdit et inviolable. Son corps est un sanctuaire consacré au culte de la virginité. On ne la touche pas dans un but érotique comme on ne profane pas les choses sacrées.

La personne handicapée exerce une fascination qui témoigne de son appartenance au sacré, c'est-à-dire au domaine séparé de l'interdit et de l'invulnérable. Dans le cadre d'un rituel d'initiation, on demande souvent à la personne handicapée de jouer le rôle de monstre qu'il faut conquérir afin d'accéder à un monde meilleur. Le cinéaste Jodorowsky présente une scène d'initiation mémorable : des habitants de la ville infernale d'El Topo obligent le mendiant à faire l'amour sous leurs yeux avec une naine difforme. Cette union revêt une dimension sacrale puisqu'un amour jaillit des deux êtres comme réponse sublime aux regards avilissants.

Or, la personne handicapée meurt souvent d'envie d'être en amour. Mais les échecs amoureux et les réactions réprobatrices de l'entourage sèment le doute dans son esprit. Jean Massin (1980 : 86), infirme d'une jambe, s'interrogeait sur sa valeur érotique : « Je finissais par me demander si je n'étais pas un monstre incapable d'être amoureux. » La personne handicapée peut se faire à l'idée qu'on peut se passer de la sexualité, qu'on peut vivre sans « ça ». Elle est plus ou moins consciente qu'on lui demande en fait de sacrifier son sexe pour se consacrer à une cause plus noble. Après un long cheminement, Jean Massin (1980 : 204) décide de se faire prêtre. Il se compare à un eunuque spirituel à qui les femmes viendront désormais se confier et demander de la compassion : « Tant qu'à être châtré, mieux valait me faire ange. »

LE RÔLE SOCIAL DE L'ÊTRE ANGÉLIQUE HANDICAPÉ

La théologie catholique a pris un virage important lorsque saint Thomas d'Aquin a mis fin à des années de débats stériles sur le sexe des anges en établissant une nette distinction entre les êtres célestes et les êtres terrestres. La distinction principale entre l'Ange et l'Homme porte sur la virginité fondamentale des messagers divins. Pour demeurer ce qu'il est, l'ange a choisi la pureté en s'interdisant toute préoccupation étrangère à sa nature. La chute des anges et de leur prince, Lucifer, avait été provoquée par un orgueil trop humain, caractérisé par la prétention de se hisser au sommet de la création, d'être égal à Dieu.

Définis comme des purs esprits, les anges sont devenus des modèles pour les êtres humains. Pour mener une vie vertueuse ici-bas, la religion catholique nous exhorte à nous inspirer des anges en pratiquant les vertus de chasteté, de pauvreté, de pénitence et de piété. Son état d'incarnation et d'imperfection amène l'Homme à vouloir résoudre ses tiraillements entre le spirituel et le matériel, le bien et le mal, pour enfin se dépasser et aller au-delà de sa finitude.

Au même titre que les anges, les personnes handicapées acquièrent le statut de guide, de modèle à imiter. Placées sur les nouveaux autels (télévision, films, livres, etc.), on les présente dans un contexte émouvant afin d'amplifier l'effet désiré : s'identifier et intérioriser les normes proposées dans une histoire touchante⁸. L'invention de la catégorie d'individus handicapés et leur transformation en héros angéliques répondent au projet social de fabrication de modèles édifiants pour maintenir l'ordre social.

La recherche de la pureté et du dépassement explique l'intérêt des êtres humains pour les anges, symbolisés par la beauté⁹ et la grâce (de la femme ou des oiseaux). Même si l'on fait disparaître les anges en les distinguant des créatures terrestres et en les casant dans le royaume des cieux, ils n'ont pas totalement disparu. Au sens étymologique du mot « intéresser », les anges sont

8. Michael et Donna NASON (1975 : 162) racontent l'histoire de leur fille Tara, qui fut victime d'un terrible accident qui la laissa aveugle et paralysée. Dans le récit très émouvant de sa rééducation, ses parents mentionnent l'origine de son surnom « d'ange en espadrilles » : « Pour des raisons médicales, ses souliers avaient trois pointures de trop et contrastaient avec la beauté féminine de l'enfant. Nous appelions Tara notre ange en espadrilles. »

9. Après avoir surmonté son handicap par le développement d'une vie spirituelle intense, la personne sans jambes devient non seulement un ange admirable et exemplaire mais également adorable. Marguerite HAMILTON (1959) décrit ainsi la beauté céleste de sa fille, amputée des deux jambes : « Sa beauté me stupéfia, une beauté qui n'était pas de la terre, on eût dit que le ciel rayonnait en elle » (p. 232). Le corps souffrant et déchiqueté de sa fille semblait se transformer en corps glorieux et divin qui a surmonté la division : « L'affolant, c'est que plus son corps se déformait, plus la beauté rayonnait sur son visage ! On eût dit que le Seigneur et le démon se livraient bataille sur elle, à qui l'emporterait » (p. 228).

au milieu de nous, en nous. On ne conseille pas de faire l'ange, mais on en fabrique pour répondre aux aspirations humaines de dépassement et de pureté.

Les anges représentent des hérauts qui transmettent des messages. Les êtres humains fabriquent des anges lorsqu'ils ont un contenu spécial à révéler. Par le truchement de la télévision, les émissions de type médical consacrent des héros dignes d'estime des spectateurs : les personnes malades ou handicapées. Ces récits télévisés présentent des patients luttant contre la maladie et la souffrance, mais ils illustrent surtout l'enseignement que la maladie devient supportable et même compatible avec le bonheur. Cette morale de la résignation se combine à la démonstration des efforts que doit accomplir la personne affligée pour se réaliser et se dépasser malgré ces obstacles. Si elle réussit, on n'hésite pas à vanter son courage et la citer en exemple comme un être courageux qui a su s'élever au-dessus des tracas et malaises quotidiens. N'est-ce pas merveilleux d'être parfait malgré ses imperfections physiques ? Aux prises avec une maladie génétique, Micheline Piotte (1988 : 58) s'est fait dire qu'elle était courageuse de lutter si farouchement contre la maladie : « Une personne courageuse, selon les attentes des gens, est un peu au-dessus de sa vie, comme si elle n'était pas affectée par celle-ci. »

Les personnes handicapées sont prisonnières d'un projet social fort complexe et profondément ancré dans l'être humain. Il s'agit d'appivoiser et de surmonter la fragilité et la finitude humaines. Pour apaiser son obsession d'intégrité et d'unité, l'être humain investit symboliquement des personnes (entre autres, handicapées) d'aspirations angéliques. La tendance à « angéliser » la personne handicapée s'insère dans une hantise de l'infirmité qui renvoie à la vulnérabilité et à la finitude de l'être humain. Par l'infirmité, l'être humain découvre son insuffisance personnelle et son besoin de l'Autre. Face à l'infirmité, il constate qu'il est un être fini.

Des personnes handicapées font le récit des bouleversements dramatiques qui ont découlé d'un traumatisme dont elles furent victimes. À titre d'exemple, Jean-Dominique Bauby (1997) raconte dans son livre comment sa vie a basculé à la suite d'un accident cardiovasculaire. Toutes ses fonctions motrices étaient détériorées : il ne pouvait plus bouger, manger, parler ou même respirer sans assistance. Dans ce corps inerte, seul son œil bougeait ; il clignait une fois pour dire « oui », deux fois pour dire « non ». René Aubin (1988) raconte, lui aussi, les changements engendrés par son accident cérébrovasculaire, entre autres la paralysie, la perte de la parole et de la mémoire.

L'être humain veut transcender les limites qui lui sont imposées. Ainsi, la condition d'infirmité constitue une voie d'épanouissement à condition d'accepter sa finitude, de s'ouvrir au dépassement et de s'engager dans des

démarches créatrices. En définitive, voilà le message que nous livre Rosanne Laflamme (1976 : 96) dans son ouvrage : « Ce livre s'adresse donc aux handicapés comme aux gens normaux, à ceux qui n'ont pas réussi à développer leur potentiel : il se veut, sans prétention, un encouragement au dépassement, un appel à la lutte, à la volonté, à la vie. » Comme Rosanne Laflamme, de nombreuses personnes jouent ce rôle de messenger en donnant des conférences sur leur condition d'être handicapé. Leurs témoignages constituent de vibrants appels au dépassement et au défi de nous renouveler malgré nos limites.

Après l'accident, la personne handicapée entreprend un parcours éprouvant. Elle doit apprendre à vivre avec son handicap. Les noms donnés à certains milieux de rééducation et de réadaptation (p. ex., Le Goéland, L'Envol) révèlent la nature fondamentale du service offert : un apprentissage angélique. Il s'agit essentiellement de surmonter les contradictions intérieures afin de réaliser une unité et une harmonie. En refusant d'assumer son infirmité, la personne handicapée donne l'impression qu'elle ne veut pas se dépasser, ne cherche pas son unification et n'utilise pas ses ailes à bon escient : « Ce compagnon d'hôpital imitant l'autruche qui cache sa tête sous son aile pour ne pas voir un danger menaçant. » (Claude Brunet, 1970 : 5) Pour la motiver à sortir de son trou et à s'envoler, on essaiera de la convaincre qu'elle est « spéciale » : la destinée l'a choisie pour servir d'exemple et transmettre des messages.

Malgré sa difformité physique souvent peu attrayante, la personne handicapée est toutefois fascinante par sa différence. Elle est séduisante d'abord par sa fragilité, par l'image qu'elle dégage d'un être atteint par le mal qui la ronge et qu'elle doit vaincre. La personne handicapée va s'offrir en spectacle afin d'exploiter son pouvoir d'attraction. Pour satisfaire au besoin d'être séduit par la personne handicapée, on va lui demander de se prêter à un rituel de séduction, de s'abandonner à un rituel d'exorcisme. Les téléthons en sont de très bons exemples¹⁰. Les téléspectateurs sont invités à faire des dons pour communier au mauvais sort et aux souffrances (et les conjurer) dont sont affligées les personnes handicapées. Ces dernières découvrent qu'elles peuvent acquérir une autre nature (devenir des anges) les rendant capables de séduction mythique. Elles peuvent utiliser ce pouvoir pour obtenir ce qu'elle désirent. Il s'agit de disparaître derrière un personnage fabriqué, de paraître angélique. Elles deviennent alors une apparence où vient se prendre le désir de séduction mythique de l'autre.

10. Ainsi le rituel télévisuel représente un théâtre exceptionnel qui met en scène d'une façon dramatique la distinction entre le profane et le sacré. Voir BALANDIER (1992).

Après avoir surmonté son handicap développant une vie spirituelle intense, la personne handicapée devient non seulement un ange admirable et exemplaire mais aussi adorable. Il y a des gens qui lui font la cour et lui déclarent ouvertement leur affection. Ils ne veulent plus seulement la voir ou la toucher pour être transformés, mais ils désirent également partager son existence. Ils sont même prêts à faire des folies pour vivre un amour extraordinaire qui leur permettrait d'atteindre le sublime. Denise Legrix (1960) raconte qu'elle a reçu des déclarations d'amour lorsqu'elle s'exhibait dans des parcs forains. Elle percevait ces hommes comme des êtres vils qui essayaient de la pervertir et de lui faire perdre sa pureté angélique. Elle leur prêtait de mauvaises intentions et les repoussait à l'exemple de l'ange soumis à une épreuve. Elle ne percevait pas les propositions de ses admirateurs comme une prière amoureuse à un être exceptionnel, une demande de communication sexuelle qui leur permettrait d'accéder à l'unité et à l'harmonie.

La maîtrise de la sexualité constitue un projet « angélique » qui demande un effort d'intégration et d'unité ; l'individu court à sa déchéance s'il se laisse aveugler par ses passions. Le film de Sternberg, *L'Ange bleu*, explicite ce thème en mettant en scène une danseuse sensuelle, Lola, qui séduit un honorable professeur, Unrath. La femme, d'une grande beauté, réussit à manipuler à volonté (et à désir) un personnage honorable qui succombe à ses charmes diaboliques. Le dénouement tragique du film témoigne de la punition qui attend l'individu qui s'égare et qui tombe dans la déchéance.

La société occidentale a développé une méfiance à l'égard de la sexualité. L'instinct sexuel représente une force dangereuse pouvant aliéner l'être humain. En plus de fabriquer des démons qui avilissent les êtres humains, notre culture produit des anges, des modèles « asexués » qui ont pour fonction de nous indiquer le bon chemin par la maîtrise de la sexualité. Les médias présentent souvent la continence et le célibat comme le sort qui attend inéluctablement la personne handicapée. Cette représentation de l'infirmes comme un être asexué n'est pas uniquement reliée à un constat défaitiste indiquant son incapacité d'assumer certains rôles sociosexuels : cette tendance à « angéliser » la personne handicapée reflète plus profondément le souci d'exorciser la souffrance et la mort. L'abstinence devient associée au handicap physique, puisque l'option héroïque de l'ange consiste à se déposséder et à s'asexualiser pour vivre dans un état sublime de chasteté.

En devenant des anges, les personnes handicapées se voient obligées de s'abstenir des plaisirs charnels et de pensées érotiques (que l'on nomme aussi impures). Pour les puristes, leur revendication d'une vie sexuelle épanouissante « On n'est pas des anges » est choquante puisqu'elle s'apparente à un sacrilège. D'ailleurs, l'Église catholique hésita, et même refusa dans

certains cas¹¹, à donner le sacrement du mariage à deux personnes handicapées. On dirait qu'Elle ne veut pas se faire complice de la profanation qui consiste à sexualiser des « anges ». Chez ces derniers, n'est-il pas vrai qu'on n'épouse pas et qu'on ne consomme pas l'œuvre de chair¹² ?

Aux yeux des puristes, la chasteté conjugale des personnes handicapées rend le mariage acceptable. Pour devenir des anges, les individus handicapés sont appelés à faire le sacrifice de leur sexualité et à résister à la tentation de la chair. Par la chasteté, on les invite à réaliser la synthèse libératrice et l'intégration totale qui sont le propre de l'état angélique.

LA SEXUALISATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

Des personnes handicapées réalisent des exploits remarquables, dignes d'admiration. À titre d'exemple, Terry Fox entreprit, après l'amputation d'une de ses jambes, la traversée du Canada à la course pour sensibiliser l'opinion publique et recueillir des fonds pour la recherche sur le cancer. Jeremy Brown le décrit comme un jeune homme qui a séduit tout le monde par sa détermination, son désir de devenir plus fort et par « sa naïve pureté » (Brown et Harvey, 1980 : 10). La société a reconnu en lui un héros et le gouverneur général lui a décerné le titre de Compagnon de l'Ordre du Canada.

Loin de nous l'intention de dénigrer ces héros handicapés ou de faire preuve de mesquinerie à leur égard. Nous saluons le courage de certaines personnes handicapées, comme Terry Fox, leur lutte acharnée contre le mal, la grandeur et la noblesse de leurs gestes ; c'est contre la récupération sociale et politique qu'on cherche à faire de leur exploit que nous en avons ; nous trouvons désolant qu'on en fasse des « anges » au service de l'ordre établi. Le courage du héros handicapé nous émeut, mais nous oublions souvent qu'il essaie avant tout de s'affranchir de sa condition d'individu marginalisé¹³. Une des façons de récupérer sa révolte contre l'injustice et la discrimination dont il est victime consiste à en faire un ange au service des plus défavorisés. On lui fait croire que la situation déplorable de la personne handicapée découle surtout de ses problèmes personnels et qu'elle peut être transformée

11. Le journal *La Presse* du 9 août 1977 rapporte que l'Église catholique a refusé le sacrement du mariage à deux personnes handicapées atteintes de sclérose en plaques. Le couple a décidé de se marier civilement. Dans le témoignage qu'il nous livre, Roger PARREL (1966 : 46), atteint de paralysie cérébrale, avait décidé de « réaliser l'impossible : le mariage ».

12. Dans son livre consacré aux anges, le père RÉGAMEY (1959 : 106) établit le lien entre la virginité et l'angélique : « La mystique traditionnelle de la virginité est celle de l'appartenance au monde où l'on sera comme les anges, où l'on n'épouse ni n'est épousé. »

13. Les exploits émouvants des personnes handicapées sont mis en scène de telle sorte qu'ils rendent opaque leur fonction idéologique.

par la bonne volonté et l'effort individuel. On fait d'elle un ange gardien avec la mission d'assurer la continuité des institutions qui rejettent et marginalisent les personnes handicapées.

La personne handicapée devient héroïque aux yeux de son entourage parce qu'elle offre l'occasion d'une importante décharge d'angoisse face au mal, au destin et à la destruction. On lui demande alors de ne plus être elle-même mais d'être autre chose, d'incarner un idéal ou une vertu. Toutefois, il existe des personnes handicapées qui refusent de devenir des héros angéliques. À titre d'exemple, Christy Brown (1971 : 94) raconte que « [...] rien ne m'exaspérait davantage que d'entendre sans cesse répéter que c'était là chose admirable d'être aussi adroit de ses pieds, que j'avais vraiment beaucoup de chance, que j'étais tout à fait remarquable ». Une des premières démarches de contestation de l'image sociale d'ange qu'on lui impose consiste à prendre conscience de la transformation de son être en personnage héroïque. Claude Saint-Jean (1977 : 124) qui lutte, lui aussi, contre une maladie (l'ataxie de Friedreich) a vécu cette métamorphose de sa personne : « Peu à peu je crois bien, je suis devenu un symbole... Un symbole de lutte, de courage. Le symbole de la vie aussi... Je le dis en toute simplicité, humilité. Je ne me prends pas pour un autre. »

Le refus d'être transformé en être angélique peut conduire la personne handicapée à vouloir intégrer l'érotisme dans sa vie personnelle et relationnelle. Dans le film *T'es belle Jeanne*, des composantes du processus de sexualisation de la personne handicapée sont évoquées. Il y a d'abord l'utilisation de son imaginaire : Jeanne rêve qu'elle se trouve dans un très chic hôtel pour fêter Noël ; elle se construit un monde imaginaire romantique. Par l'imagination, elle apprivoise sa nouvelle vie amoureuse et sexuelle. Ensuite, elle prend l'initiative d'aller rejoindre son copain Bert dans son lit ; pour excuse, elle lui dit qu'elle veut savoir s'il ronfle la nuit. Elle pose des gestes pour découvrir un nouvel érotisme et pour consolider sa nouvelle identité sexuelle. En plus des démarches personnelles, la personne handicapée doit bénéficier de la complicité de son entourage qui lui reconnaît son droit à l'exercice de la sexualité. À titre d'exemple, Jacques White-Théberge (1991), atteint d'une affection congénitale, soupçonne une intervenante de jouer un rôle d'entremetteuse en lui présentant une jolie jeune fille et en le taquinant sur son attirance envers elle.

La conquête de sa vie sexuelle implique que, malgré les échecs, la personne handicapée ne perd pas espoir de réussir sa vie amoureuse, comme en témoigne Danielle Tremblay (1997 : 77) : « Je me sentais réellement dégoûtée de collectionner tant de déceptions d'amour, j'étais fatiguée de me faire mal intérieurement. Je me dis malgré tout que je succomberai encore aux belles paroles d'un homme, en espérant cette fois-là reconnaître le

partenaire idéal.» Danielle Tremblay raconte dans son autobiographie que sa patience fut récompensée puisqu'elle a rencontré le prince charmant et vit un bonheur immense : « L'amour avec un grand " A ", dont toutes les jeunes filles rêvent, existe réellement et confirme tous mes désirs. Je le constate, car je vis le paradis sur terre. Mon beau trésor est l'homme qui répond à toutes mes exigences.» (*Ibid.* : 117)

Les personnes handicapées qui se révoltent contre leur angélisation posent des gestes fondateurs d'une nouvelle identité sexuelle. Elles veulent ainsi modifier leur manière d'être et de vivre en y intégrant la sexualité. Leur revendication au droit au désir et à la jouissance en matière de sexualité constitue une quête suprême de liberté et d'autonomie. Cette démarche d'appropriation est soutenue par une volonté d'émancipation sexuelle, une condition indispensable à l'épanouissement individuel et social.

CONCLUSION

Notre propos ne cherchait pas à discréditer le sacré mais plutôt à dénoncer son utilisation perverse dans un but, plus ou moins conscient, d'aliénation. Notre analyse nous conduit à conclure que le principal combat de la personne handicapée consiste à contester son destin et à se purger de l'idéal angélique. À l'exemple de Jacob¹⁴, elle doit lutter contre l'ange afin de se libérer d'un joug aliénant. Cette lutte comporte cependant des risques (Jacob est devenu boiteux) : les forces déterminées à l'angéliser sont puissantes et omni-présentes. On lui refusera souvent le support nécessaire à sa réussite ; son insuccès sera interprété comme l'inévitable issue d'une aventure insensée. À titre d'exemple, mentionnons l'histoire relatée dans le film de C. Lallemand, *Le cri du cœur*. Un adolescent, Alexandre, devenu infirme à la suite d'un accident, cherche désespérément à retrouver par la sexualité son intégralité perdue. Il en devient obsédé. Ses échecs répétés sont ressentis comme une condamnation à la chasteté et à l'impuissance. Il se suicide après avoir demandé à ses parents de refaire un enfant. À première vue, ce film pourrait laisser croire que la sexualité conduit la personne handicapée dans une douloureuse impasse. En fait, il montre que la libération réelle demande une transformation profonde des structures sociales et des rapports humains. Sans ces changements, la personne handicapée et celle qui veut partager sa vie risquent d'être marginalisées. Citons le témoignage d'une femme qui dénonce publiquement le traitement répressif qu'on lui a fait subir en signe

14. Le livre de la Genèse (32,23) raconte l'histoire de l'origine du nom d'Israël. Une nuit, Jacob prit ses deux femmes, ses deux servantes, ses 11 enfants et passa le gué de Yabbog. Il lutta toute la nuit avec un esprit divin et lui força la main pour obtenir une bénédiction qui obligea Dieu vis-à-vis de ceux qui, après lui, porteraient le nom d'Israël.

de désapprobation pour avoir terni l'image angélique de son amant handicapé : « La société m'a fait payer cher mon amour ; aucune brimade ne m'a été épargnée, comme si c'était un crime d'aimer quelqu'un qui souffre dans sa chair. Non seulement on en fait des marginaux, mais on marginalise ceux qui les aident ou qui les aiment. » (Hernandez, 1978 : 51)

La lutte contre l'ange que la personne handicapée est devenue implique de se défaire de l'image imposée par le conditionnement social. Illustrons cette idée avec le film de Pierre Harel, *Vie d'ange*. Deux héros, Star et Elvus, se retrouvent dans les bras l'un de l'autre, mais ils ne peuvent pas se dégager : le pénis d'Elvus reste pris dans le vagin de Star. Ils essaient par différents moyens de se détacher ; ils sont pris (avec eux-mêmes) et forment ensemble une bête monstrueuse. Pour se libérer, ils devront laisser tomber leur masque préfabriqué et exprimer leurs sentiments profonds. Jacques White-Théberge (1991 : 92) témoigne d'une démarche semblable en se délivrant de l'image de personne « angélique » qu'il s'est fabriquée : « Pour la première fois de ma courte vie je n'avais qu'à être moi-même pour plaire à une femme. Je n'avais pas de rôle à jouer, pas de personnage à incarner, je n'étais pas obligé d'être drôle et de bonne humeur le matin jusqu'au soir, je n'avais pas à être Superman ou Mère Theresa : je n'avais qu'à être Jacques Théberge, purement et simplement, avec mes hauts et mes bas, mes qualités et mes défauts, mes responsabilités et mes limites. »

Les transformations des rapports de la personne handicapée avec autrui et avec son milieu se feront en développant son érotisme en dehors du projet angélique tel qu'on le conçoit actuellement. L'intégration du réalisme érotique dans son univers quotidien contribuera à sa libération et à la formation d'un être nouveau dans les moindres replis de sa personnalité, y compris sa sexualité, comme l'exprime si bien Rosanne Laflamme (1976 : 11) : « Je viens juste de découvrir que je suis une femme, un être humain, et qu'à ce titre, je peux profiter de certaines joies. Je sais maintenant que bien qu'il me manque trois membres, cela ne m'enlève aucunement le droit d'aimer, d'avoir du plaisir. »

Bibliographie

- AUBIN, R. (1988). *Le Cerveau a ses raisons*, Québec, Papyrus.
- AUERBACHER, E. (1982). *Babette, handicapée méchante*, Paris, Stock.
- BALANDIER, G. (1992). *Le pouvoir sur scènes*, Paris, Balland.
- BAUBY, J.-D. (1997). *Le Scaphandre et le papillon*, Paris, Robert Laffont.
- BECCARIA, A. et P. GIVENCHY (1980). *Mon corps a ses secrets*, Paris, Desclée de Brouwer.
- BROWN, C. (1971). *Du pied gauche*, Paris, Robert Laffont.
- BROWN, J. et G. HARVEY (1980). *Terry Fox. Le Marathon de l'espoir*, Montréal, Éditions de l'Homme.

- BRUNET, C. (1970). *Ma Souffrance*, Montréal, Éditions Paulines.
- DUPRAS, A. (1998). « La déssexualisation de la personne handicapée mentale ou le syndrome de Forrest Gump », *Revue Européenne du Handicap Mental*, vol. 5, n° 18, 47-52.
- DUPRAS, A. (1986). « Le tabou d' *incentre* ou la politique de l'interdit sexuel dans un centre hospitalier de soins prolongés », *Service social*, vol. 35, n° 3, 457-474.
- GIAMI, A., HUMBERT-VIVERET, C. et D. LAVAL (1983). *L'Ange et la bête. Représentations de la sexualité des handicapés mentaux par les parents et les éducateurs*, Paris, Publication du CTNERHI.
- HAMILTON, M. (1959). *Nancy, l'ange envolé*, Paris, Salvator-Mulhouse.
- HERNANDEZ, C. (1978). *Handicaps, handicaper*, Paris, Éditions Sociales.
- ININGER, M. (1997). « Un cri d'alarme. Laissez-nous vivre notre vie de couple ! », *Revue de l'APAJH*, n° 56, 8-11.
- ISAMBERT, F.-A. (1982). *Le Sens du sacré*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- LAFLAMME, R. (1976). *Un seul membre... mais une volonté de fer*, Montréal, Héritage.
- LARDEAU, G. et C. JAMBET (1976). *L'Ange*, Paris, Bernard Grasset.
- LARDY, M. (1978). *La Vie à bout de bras*, Paris, Ramsey.
- LEGRIX, D. (1960). *Née comme ça*, Paris, Segep-Kent.
- MASSIN, J. (1980). *Le Gué de Jacob. Le rire d'un infirme*, Paris, Stock.
- NASON, M. et D. NASON (1975). *Tara*, Paris, Les Presses de la Cité.
- PARREL, R. (1966). *Ouverture sur le monde. Témoignage d'un grand handicapé*, Paris, Beauchesne.
- PIOTTE, M. (1988). *Au-delà du mur. Réflexions d'une femme handicapée*, Montréal, VLB Éditeur.
- RÉGAMEY, R. (1959). *Les Anges au ciel et parmi nous*, Paris, Fayard.
- ROSSI, W. (1978). *Érotisme du pied et de la chaussure*, Paris, Payot.
- SAINT-JEAN, C. (1977). *Le Défi de Claude Saint-Jean*, Montréal, Héritage.
- TREMBLAY, D. (1997). *Être handicapée ou être handicapante*, Outremont, Québec, Québecor.
- WHITE-THÉBERGE, J. (1991). *J'ai choisi la vie*, Montréal, Les Presses d'Amérique.

Filmographie

- GRAF, M. (1979). *L'Amour handicapé*, Suisse.
- HAREL, P. (1979). *Vie d'ange*, Canada.
- JODOROWSKY, A. (1971). *El Topo*, Mexique.
- LALLEMAND, C. (1974). *Le cri du cœur*, France.
- MÉNARD, R. (1988). *T'es belle Jeanne*, Canada.
- SIMONEAU, G. et S. GUY (1981). *On n'est pas des anges*, Canada.
- STERNBERG, J. von (1930). *L'Ange bleu*, Allemagne.